

MAIRIE DE SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND

**EXTRAIT DU REGESTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres élus : 11 **SEANCE DU TROIS JUILLET DEUX MIL VINGT CINQ**

Présents : 10
Représentés : 1
Votants : 11
Absents : 1

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation : 23/06/2025

N° 19 - 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 3 juillet à 18 heures
Le Conseil Municipal de SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Gérard MOULINIER, Maire.

Etaient présents : Mr MOULINIER Gérard, Mr DUBET Jean Pierre, Mr MICOINE Claude, Mme TERRIEN Dominique, Mme CADOT Martine, Mr GRELAUD Jean Frédéric, Mr LOUIS Fabrice, Mme VIALE Anne Marie, Mr DOLE Franck et Mme DAUNIS Sandrine.

Était absent excusé : Mr BOURDONCLE Denis

M. BOURDONCLE Denis a donné pouvoir à M. Claude MICOINE

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre DUBET assisté de la secrétaire de Mairie

Objet : Vente du terrain communal Favereau - Parcelle AD 229 (Lot 2) :

Monsieur le Maire expose que **Monsieur DONIS David et Madame LACOMBE Sandra, domiciliés 92 rue de Micouveau à 33330 VIGNONET**, se propose d'acheter le terrain situé à Favereau cadastré AD 229 et d'une superficie 1 176 m² pour un montant de 21 168 €.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

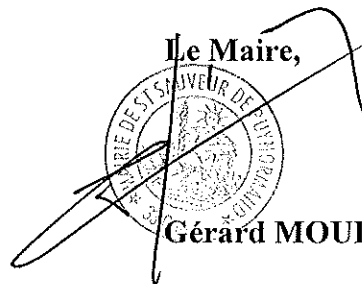
Le Conseil municipal, **décide :**

d'accepter de vendre le terrain situé Favereau cadastré AD 229 et d'une superficie 1 176 m² pour un montant de 21 168 € à **Monsieur DONIS David et Madame LACOMBE Sandra, domiciliés 92 rue de Micouveau à 33330 VIGNONET**.

de mettre à la charge de l'acquéreur les frais d'acte.

d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents relatifs à la mise en œuvre de cette décision.

Le Maire,



Gérard MOULINIER